

**Tarification des actions de
Formation Continue pour les
personnels de l'UPS**

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 5 décembre 2017

Délibération 2017/12/CFVU-123

- Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;*
- Vu les statuts de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier notamment son article 35 ;*
- Vu les statuts de la Mission Formation Continue et Apprentissage de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier*
- Vu l'avis favorable du Conseil d'Orientation Stratégique de la Formation Continue du 23 novembre 2017*

Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent la tarification par la MFCA des actions de formation continue pour les agents de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et le processus de défraiement interne.

Toulouse le 5 décembre 2017
Le Président


Jean-Pierre VINET

Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 26

Nombre de voix favorables : 26
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0
Nombre de votes blancs : 0